

Prix libre

LE JOURNAL DU PAYS

-LE GRAND MENSUEL CASAMANCAIS

LA PAIX

-pas à n'importe quel prix-



"La Casamance souffrante ne fera pas de cadeau au Sénégal affaibli."

Avec la pression de l'Eglise, Abbé Diamacoune a une fois fait valoir la volonté de paix des Casamançais en acceptant non sans peine de lancer un appel radio-télévisé dans ce sens le 20 juin dernier.

Mais le contexte politique paraît très défavorable quand on sait que lui-même Abbé n'est pas libre de ses mouvements, tous ses conseillers sont déportés et emprisonnés à Dakar et que plus de 200 détenus casamançais croupissent dans les prisons sénégalaises.

Le contexte militaire ne s'y conforme pas aussi. La fuite des troupes d'occupation devant l'avancée fulgurante d'Atika ne peut s'arrêter à si court chemin. Les Chefs du maquis ne peuvent stratégiquement pas changer une tactique qui pave.

Tout compte fait, une pause des armes profiterait aux colons. Donc une Casamance souffrante ne fera pas de cadeau à un Sénégal affaibli.

Bintou DLALLO

SOMMAIRE

EDITORIAL: *J.F. BLAGUI*.....Page 2

BINDABA DESEMPARE:

KONNDIARAMA...Page 3

CASA-INFO:FANBONDY....Page 4

L'EGLISE: *ELANKOOR*....Page 5

DECLARATION: **ABBE**Page 6

COURRIER: *G. MENDY*.....Page 7

CULTURE: *I. CAMARA*.....Page 8



EDITORIAL De Jean-Marie François BIAGUI Villeurbanne.

Un rendez-vous manqué à Paris

Le 8 mai dernier, de nombreux chefs d'Etat ou de gouvernement étaient allés à Paris pour y concélébrer la Paix, à l'invitation des Présidents François Mitterrand et Jacques Chirac. Parmi ces personnalités, nous pouvions apercevoir le Président sénégalais, Abdou Diouf, censé représenter l'honneur du Sénégal, non! l'honneur des tirailleurs sénégalais, le temps d'une fête commémorant la Victoire de 1945 contre le nazisme.

La France qui croyait et qui continue de croire à la force des symboles ou des signes, se devait donc se souvenir de cette manière des sacrifices offerts par l'Afrique pendant la seconde guerre mondiale, en particulier en ayant invité des personnalités africaines à aller se recueillir auprès de la Tombe du Soldat Inconnu.

Or cette date du 8 mai 1995, quatre ressortissants français étaient portés disparus en Casamance depuis le 6 avril 1995, victimes, selon les services secrets du MFDC (Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance), d'un rapt de la part des soldats sénégalais du Président Abdou Diouf. Ayant accepté l'invitation française (sans doute bien avant que le rapt n'eût lieu) et avant que le nouveau Président français, Jacques Chirac, ne fût intronisé à l'Elysé, le Président sénégalais aurait pu trouver là l'occasion de faire libérer les quatre otages français puis, éventuellement, de les ramener dans ses "valises" lors de son voyage à Paris. Au lieu de cela, la France devait accueillir un Président sénégalais, certes toujours aussi grand que lui-même, mais ignorant ou feignant d'ignorer totalement l'intérêt politique ou diplomatique qu'aurait pu représenter la libération des otages français à l'occasion de cette fête. Dès lors, le Président sénégalais devait-il être reçu à Paris aussi froidement qu'il avait daigné briller par un tel symbole. C'est peut-être le premier prix, le tout premier prix à payer à la Patrie des Droits de l'Homme quand on a érigé le banditisme politique en mode ou méthode de gouvernement. Seulement, de retour à Dakar, la réponse du berger sénégalais à la bergère française se fit immédiatement entendre: *"Notre objectif n'est pas de faire libérer les otages français, mais d'éradiquer le MFDC"*. Entendre par là: "Nous avons demandé à la France de nous aider, sur le terrain, à éradiquer le MFDC, mais nous ne sommes point entendus". Qui était dupe pour ne pas le comprendre? Le Gouvernement sénégalais avait alors tellement perdu son sang-froid qu'il avait même accusé son homologue bissau-guinéen de complicité avec le MFDC dans la gestion de la crise des otages, malgré la participation de l'armée de notre voisin du sud à l'opération dite de "ratissage" des forêts casamançaises. Réponse de la bergère bissau-guinéenne au berger sénégalais: *"Le Sénégal cherche une excuse à l'incompétence de ses troupes qui ont été incapables de retrouver les quatre français en dépit d'une mobilisation militaire sans précédent d'un millier de soldats d'élite"*.

Ah, quel scénario! ce fut, en tout cas, le moins que l'on pût mériter quand on a fomenté un complot triangulaire contre la Triplement-Célèbre-Casamance.

Vive la Casamance-Libre-et-Prospère!

La preuve par un fétiche d'Efoc

La disparition en Casamance de quatre ressortissants français depuis le 6 avril 1995 est paradoxalement un formidable révélateur de ce que le Sénégal n'a jamais compris et ne comprendra jamais le Pays-des-Rivières. Et pour cause, le 26 mai, les autorités sénégalaises déclaraient avoir retrouvé auprès d'un fétiche le véhicule à bord duquel les couples stéphanois étaient censés se trouver au moment où ils avaient disparu. La voiture s'y trouvait mais pas les touristes français, même pas leurs corps. Oh que si! à quelques mètres de là les soldats sénégalais devaient découvrir des tombes, qu'ils s'empressèrent de rouvrir. Premier résultat: on y trouva, comme par enchantement, des corps humains. Mais les victimes étaient de race noire. A moins que, sous l'effet du fétiche, elles n'eussent une apparence plutôt blanche, avec des cheveux plutôt défrisés. Une autopsie de ces corps, à la sénégalaise, s'imposait alors pour percer le "mystère d'Efoc". Deuxième et dernier résultat: les "experts" sénégalais confirmèrent ce que tout le monde savait déjà, à savoir qu'il s'agissait de victimes d'origine africaine.

Quel exploit!

En ayant donc prétendu que les indépendantistes casamançais auraient enlevé les ressortissants français puis abandonné leur véhicule sur un lieu sacré, et de surcroît sur un fétiche situé, comme par hasard, à 150 mètres environ d'un camp militaire sénégalais, les autorités sénégalaises faisaient ainsi preuve d'une méconnaissance fatale d'un des éléments les plus fondamentaux de la Culture Casamançaise. Car en Casamance en particulier en milieu Diola, même lorsque nous ne croyons point aux forces "bienfaitrices" des fétiches, nous demeurons unanimes pour leur consacrer une attention telle qu'il ne nous viendra jamais à l'idée de les profaner par la parole, encore moins par un objet aussi "blasphématoire" qu'une automobile. Et puis, les féticheurs d'Efoc et leurs fétiches auraient-ils cessé d'être des alliés, objectifs ou subjectifs, pour l'ensemble des Forces Démocratiques de la Casamance, à telle enseigne que la colère des indépendantistes les butât hors des frontières casamançaises? Autrement dit, était-ce la peur des indépendantistes casamançais

qui avait contraint les habitants d'Efoc et leurs chefs religieux à quitter leur village pour aller se réfugier en Guinée-Bissau ou, au contraire, la crainte des représailles de l'armée sénégalaise, le village d'Efoc étant à leur yeux un sanctuaire pour le MFDC?

Ce qui est en tout cas consolant pour la Casamance, mais peut-être troublant pour le Sénégal, c'est qu'il s'agissent d'Efoc, "enterrer" en Diola. Car ici, quand on a "enterré", on ne "déterre" pas. En d'autres termes, quand on s'est engagé, on se désengage pas; quand on a donné, on ne reprend pas.

Et dire que le village d'Efoc a déjà donné au Pays-des-Rivières pour que vive la Casamance-Libre-et-Prospère!

Jean-Marie François BIAGUI

Sofolal
L'uit

Bindaba désemparé

DEUX personnes abattues et six autres gravement blessées en trois jours dans deux petits villages Bindaba I et II au sud et à sept kilomètres de Goudomp et dans deux incidents distincts.

Le mercredi 24 mai, avec l'approche des premières pluies, la famille Gomis, père et fils, s'attelaient au défrichement de leur champ. D'un coup, des hommes armés surgissent dans la zone et se précipitent vers Ansou Kabi-cadia le père et Bakary Gomis le fils. Bakary les ayant vu arriver, avertit son père et prend la fuite. Les hommes armés les poursuivent en ouvrant le feu sans atteindre le fils qui a réussi à cause de son jeune âge à se faufiler derrière les arbustes et prendre la direction des cases. Quant à son père Ansou, il est abattu sur le coup par ces ignobles bandits.

Deux jours plus tard, c'est au tour de Bindaba d'être la cible de ces bandits mais là il s'agit d'un seul et le pire de tous. Au milieu du village et aux yeux des Jambars de Diouf, en plein jour, un homme armé entre trouvant les habitants des deux villages et leurs assistés venus pour les funérailles d'une femme décédée la veille entrain de prier le cadavre pour l'emmener à sa dernière demeure. L'homme se plante derrière le puits et ouvre le feu sur les fidèles. Par miracle, on ramassera seulement un mort et six blessés graves. Ironie du sort, c'est Chérifo Lopy le beau-fils d'Ansou tué mercredi qui vient encore d'être la victime d'un imbécile, milicien et complice du gouvernement truand de Diouf. Tué, pour être venu assister aux funérailles, il n'y a rien de plus méprisant.

Tout va s'en dire: Bindaba est disloqué, c'est l'exil vers Goudomp le jour même de l'attaque malgré les supplications des militaires qui craignent d'être dénués de toute protection des villageois.

Eh bien! se laisser piéger trois fois de suite n'est pas souhaitable voire insupportable. Depuis 1991, les Bindabanois vivaient déjà en exil jusqu'en 1993. Mais sous l'exigence des soldats de Diouf, ils sont obligés de regagner leurs demeures sans se méfier du Sérère et du Wolof.

Ce que les Bindabanois n'avaient pas compris et n'ont pas fait attention, c'est l'emplacement du camp militaire de l'occupation. Ces hommes qui se sont implantés au milieu du village et dans l'école, il fallait se poser des questions. Le danger ne vient jamais du milieu du village, il faut l'attendre dans les côtés et même loin des femmes. Mais s'il faut s'intercaler entre les villageois et jouer aux héros en violant leurs enfants et épouses, alors messieurs les Jambars votre capacité laisse à désirer.

Ce qui est sûr, c'est que les Bindabanois auraient payé un lourd tribut à Diouf ces deux dernières années; les grossesses de filles de quinze ans, les viols de femmes, l'immigration de femmes enceintes sans compter les services à remplir avec obligation à l'instar du linge, des défrichements du campement par les vieux du village. C'est vraiment de l'esclavage à Bindaba.

Les vieux n'oublieront plus les bals forcés de tous les jours imposés par les soldats colons à leurs femmes et filles.

Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui ont regretté d'y avoir resté pendant si longtemps tout en sachant que ces militaires sénégalais étaient venus non pour les protéger mais pour les ruiner.

Moi, je leur dis seulement qu'il ne faut jamais prendre un Sénégalais pour un Casamançais parce qu'il y a une grande différence de coutumes. Le premier prime le mensonge sur la vérité et il est là pour se servir de toi comme un torchon puis te jeter hors de ta maison pour se saisir de ta terre. Quant au second, le Casamançais que tu es, tu as toujours une parole et tu peux te sacrifier à tout moment quand il s'agit de défendre ta liberté tant bafouée et réduire ta personne en animal.

De toutes les façons, les Sénégalais n'ont rien à perdre en Casamance. Ils ne sont pas chez eux. Ils s'en foutent.

Alors ne leurs laisses jamais l'occasion de te traiter en esclave. Finie est la soumission ! Fini est l'assujettissement ! Finie est la tolérance envers les imbéciles !

Finis sont la peur et le complexe du Sérère et du Wolof ! Fini est l'asservissement !

Tiens-toi maintenant en homme responsable de ton destin.

J'ai horreur de te voir fuir comme un cabris surtout quand on sait que tu es un digne descendant de guerriers qui ont vaincu le colonialisme portugais en Guinée-Bissau.

Cher frère, tenons bon et soyons solidaires. Nous vaincrons les colons sénégalais.

Nous gagnerons, ceci c'est mon intime conviction. C'est sûr.

KONNDIARAMA

Je suis âgé de juste un an.
Mais avez-vous suivi tout mon parcours de combattant?
JI SABARI, consulter les 12 numéros du Journal du Pays: 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7a, 7b, 8, 9 et 10. En cas de défaut pour votre collection, veuillez m'écrire.



JOYEUX
ANNIVERSAIRE

CASAMANCE INFOS

Par notre correspondant spécial
au Pays: **FANBONDY.**



ATIKA NE DESARME PAS

Les Forces Combattantes Casamançaises poursuivent la guerre d'harcèlement contre les troupes d'occupation sénégalaises.

Le 22 juin 1995, pour la première fois depuis leur création il y a deux ans, **Sembé Mof**, l'unité des Commandos Spéciaux de Choc entre en action pour rétablir le "cordon ombilical" entre l'Etat Major du Maquis et le 2ème Bataillon et pour empêcher les 3500 militaires sénégalais de récupérer leurs deux cantonnements perdus depuis la dite "opération de ratissage" du parc de Basse Casamance. Nous rappelons que plus de 100 soldats sénégalais y ont laissé leur peau.

A la même date, le 4ème Bataillon tend une embuscade à une troupe motorisée de l'armée sénégalaise sur la route de Kolda: 15 soldats sénégalais seront tués et 22 armes automatiques de fabrication française récupérées des mains de l'ennemi.

Dans la nuit de samedi 24 au dimanche 25 juin, 7 patrouilles rentrent en plein cœur de Ziguinchor pour une mission de reconnaissance du terrain. Trois gendarmes sénégalais ont été abattus dans le quartier de Kandé près du Domaine d'Accueil Diamacoune.

Le 29 juin, une patrouille de soldats sénégalais, apparemment perdu depuis plusieurs jours dans la forêt de Cabrousse, ont été surpris par les tirs nourris de Kalachnikov des Green Panthers du 1er Bataillon. Tous les quatorze militaires sénégalais ont été tués.

TENTATIVE DE SUBORNATION DE TEMOIN

Monsieur Abbas Goudiaby, propriétaire du Campement Z.A.G où avaient séjourné les quatre touristes français, a subi un interrogatoire musclé par la police sénégalaise à la fin du mois de juin. Il devait selon ses proches avouer la responsabilité du MFDC dans le meurtre des quatre français.

Malgré les promesses et les menaces, Abbas a tenu bon. Il a été libéré 24 heures après son arrestation.

PENURIE DE CHARBON DE BOIS

Depuis l'interdiction par le MFDC de l'exploitation sauvage de la faune et de la flore dans toute l'étendue du Territoire de Casamance, les ménagères sénégalaises souffrent de la mauvaise cuisson du thiébou djenn. Cette pénurie ne laisse personne indifférente de la guerre en Casamance. Seul constat positif, la nette diminution des ordures de papiers.

L'INDEPENDANCE DE LA CASAMANCE IMMINENTE !

Selon un récent rapport du célèbre Institut d'Etudes Stratégiques de Londres, le Sénégal est un pays à haut risque et en état de dislocation à très court terme.

Les revendications casamançaises semblent irréversibles ajoute le rapport. En termes clairs, l'Indépendance de la Casamance est imminente.

APPEL DE LA RADDHO

Dans son rapport de mai 1995 sur les événements de Casamance, Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO) dénonce les violations des droits de l'Homme en Casamance et recommande:

1. La mise en place d'une commission d'enquête impartiale pour faire la lumière sur les allégations graves qui portent sur les exécutions extrajudiciaires, les disparitions et le charnier de Niadiour.
2. Que l'Abbé Diamacoune, Edmond Bora, Sanoune Bodiang, Mamadou Diémé et Sarani Manga Badiane, arbitrairement détenus par une mesure administrative de mise au secret, soient purement et simplement libérés.
3. Que les arrestations opérées en contradiction avec les accords de cessez-le-feu doivent cesser. Et les personnes arrêtées doivent être également libérées.

L'ARME DE LA FAIM

Après l'échec de tous les complots contre le vaillant peuple de Casamance, le Sénégal utilise sa dernière carte: L'arme de la faim. Il s'agit d'affamer les villages en tuant les animaux domestiques, en brûlant les récoltes et en interdisant en

cette période des pluies aux paysans de rejoindre les rizières.

La méthode coloniale classique est de convaincre ainsi les populations de s'installer dans les cantonnements militaires sénégalaises où elles recevront vivre et sécurité. En vérité ces démunis sont utilisés en bouclier humain contre une incapacité de faire face aux troupes résistantes d'Atika.

LE MAIRE DE GOUDOMP ARRETE ET TORTURE

Le maire du gros village de Goudomp, à 52 kilomètres de Ziguinchor, soupçonné de sympathie avec le MFDC, a été arrêté et torturé par les forces d'invasion sénégalaise au début du mois de juin. Comme pour tous les autres détenus politiques casamançais, le MFDC exige la libération immédiate.

MORTS OU DESERTEURS

Plusieurs familles sénégalaises en quête de nouvelles de leurs fils militaires envoyés en Casamance ont reçu la réponse suivante de la part des autorités: "Votre fils est porté déserteur".

Mort ou vivant ? Vrai ou faux ? Avec le Sénégalais, seul Dieu sait.

MEDIAS DE LA HAINE

Comme au Rwanda, une certaine presse sénégalaise continue de semer la haine dans les coeurs en traitant les Casamançais de cannibales et d'anthropophages. Une telle manière d'informer est déplorable surtout quand on se dit Pays de Démocratie!

Messieurs, si vous êtes en cours d'idées, consulter sans frais J.P.

CHIRAC CHEZ DIOUF

Monsieur Jacques Chirac, Président de la République Française est attendue les prochaines semaines à Dakar.

Selon nos sources, il abordera avec son homologue sénégalais la question des quatre Français tués, mais aussi il lui signifiera clairement le statut colonial de Protectorat de la Casamance depuis le 22 avril 1888 et son droit légitime d'aller à l'Indépendance.

La faute de l'Eglise

A pression de l'Eglise sur le Secrétaire Général du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance ne change rien au problème de fond de la crise en Casamance. L'Appel de l'Abbé Diamacoune aux Forces Combattantes pour déposer les armes alors que plus de deux cent prisonniers politiques casamançais crouissent dans des conditions effroyables dans les prisons sénégalais, semble être du tapage pour les Green Panthers et les sections du MFDC à l'étranger.

Ce n'est pas ce genre d'appel concocter à Dakar que les Casamançais attendent de l'Eglise. Il faut des promesses constructives, suivies de leur réalisation. Soit dans un premier temps, la libération immédiate et sans condition de tous les détenus politiques dont Abbé Diamacoune lui-même. Dans un second temps le retrait total des troupes d'occupation de la Casamance et enfin en dernière phase des pourparlers définissant les futures relations entre la Casamance et Sénégal. Bref il faut donner à toute la Casamance des arguments en faveur de la paix et de l'indépendance.

Force est de constater que ni l'Eglise

n'a les moyens et ni le Sénégal qui souffre de ses pertes humaines, financières et matériels dans sa guerre en Casamance. Ses populations luttent quotidiennement pour la survie. Et quand le chaos menace, la tentation est grande de vouloir prendre son propre destin en main et à s'échapper à l'anarchie générale que de s'enliser dans la boue de Casamance.

La guerre qu'a choisie le Président Diouf contre la Casamance risque de l'isoler de plus en plus. S'il a voulu ligoter la Casamance dans le sang par la répression aveugle, il a pompé au contraire de l'eau au moulin de l'indépendance de la Casamance. Le remède s'est donc révélé pire que mal.

Il y a aussi les énormes dégâts politiques parmi les Sénégalais eux-mêmes. La répression en Casamance a suscité la division et la contreverse. Elle a coûté à Abdou Diouf de précieux appuis, y compris et surtout ses alliés politiques traditionnelles. Elle a aussi rendu les marabouts tidianes et mourides méfiants à son égard même s'ils se sont gardés de prendre partie dans ce qu'ils ont pris pour une "guerre étran-

gère de Diouf".

Les quelques officiers qui le soutiennent dans politique sanguinaire de l'opération d'éradication du MFDC, affirment perdre la confiance des soldats qui ne voient jamais un ennemi qui frappe fort et sans répit, et les sous qu'ils réclament belle lurette tardent.

L'Eglise ne peut que s'embourber dans son alliance avec Abdou Diouf. Attendre l'échec de son programme meurtrier des Peuples de Casamance pour se manifester de la sorte est très déplacé.

L'appel de Diamacoune, étant un appel vicié par l'Eglise, et dans les conditions que l'on sait, n'aura pas d'échos.

Abbé Diamacoune n'appartient pas à la seule Eglise, mais à toute la Casamance et à tous les Casamançais épris de paix et de liberté.

Aulieu d'affermir le pouvoir barbare de Diouf, l'Eglise élargit le champ d'incompréhension avec le peuple qu'elle est sensé diriger vers Dieu.

Quelle tragique erreur de calcul!

Par notre envoyé spécial à Dakar

ELANKOOR

Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC)
s/c Mamadou N'Krumah SANE
70 avenue de la liberté
94700 Maisons Alfort

COMMUNIQUÉ

Le cessez-le-feu du 8 juillet 1993 est désormais caduc.

Le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC), après avoir scrupuleusement respecté tous les cessez-le-feu qu'il a signés avec le Sénégal,

- constatant de nombreux assassinats perpétrés par l'armée sénégalaise sur notre peuple au cours de ces cessez-le feu, les incendies de villages et de récoltes,
- constatant les multiples provocations militaires en démonstration de force, notamment à travers les agressions du 16 janvier 1995,
- constatant l'arrestation des membres de son Bureau National, dont le Secrétaire Général du MFDC l'abbé Augustin Diamacoune Senghor,

se voit ainsi contraint de dénoncer le dernier cessez-le-feu, celui du 8 juillet 1993, et le déclare caduc.

Dans les mêmes conditions, le MFDC condamne avec force les accords militaires politiques que les états sénégalais et bissau-guinéens sont en train de mettre en place contre nous. Cela signifie que nous ne laisserons ni aucune campagne de pêche, ni aucune exploitation de pétrole sénégaloguinéennes se dérouler sur toute l'étendue de notre territoire, la Casamance.

Le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) en appelle à l'opinion internationale et exige le retrait immédiat et sans conditions de notre pays de l'armée sénégalaise d'agression et d'occupation. De ce point de vue, le MFDC tient à souligner et à réaffirmer qu'il n'y aura plus jamais aucun autre cessez-le-feu jusqu'à la libération totale de la Casamance.

Fait à Paris, le 15 juin 1995

Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC)

LA CASAMANCE, PAYS DU REFUS, HONORE SES MARTYRS

3 juillet : journée des martyrs casamançais

L'un des derniers complots montés par les Etats français sénégalais contre le peuple casamançais, est en train de se dérouler sous les yeux de tout le monde sur notre territoire, la Casamance. Ces deux pays qui veulent maintenir notre peuple dans leur domination, ce sont unis dans un acte cynique pour organiser l'enlèvement des quatre Français dans le seul but de nuire au peuple casamançais et au MFDC. Plusieurs complots plus macabres et plus cyniques les uns que les autres ont ainsi marqué l'histoire du peuple casamançais. Depuis l'assassinat de Victor Diatta le 20 novembre 1948, il se passe comme un acharnement de haine contre les leaders et les grandes figures de notre peuple. Ibou, Adama, Edouard DIALLO, Emile BADIANE, Edouard DIATTA et Dembo COLY disparaissaient dans des conditions mystérieuses : il s'agit d'assassinat déguisé en accident. Aujourd'hui, l'Abbé Augustin Diamacoune SENGHOR, notre leader, après avoir échappé à plusieurs tentatives d'assassinats, est à ce jour menacé de mort. Il est entre les mains de la Gestapo sénégalaise qui l'empêche de communiquer ou tout simplement d'être entouré des siens et du peuple casamançais.

Nous en appelons à la communauté internationale pour lui demander d'intervenir et de sortir notre secrétaire général des griffes de l'armée la plus féroce et la plus corrompue du monde.

A l'occasion de la journée des martyrs du peuple casamançais, le mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC) a tenu à rappeler ces quelques actes de barbarie qui ont meurtri son peuple.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, amis de la Casamance, frères et soeurs, tous ceux que l'injustice indignent et révolte, le mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC), section de France, vous invite à la journée des martyrs casamançais qu'il organise :

le 15 juillet 1995
à 14 heures précises
au foyer de la Commanderie
15-21 Bd de la Commanderie
PARIS 19ème

Métro/PC : Porte de la Villette

DECLARATION D'ABBE AUGUSTIN DIAMACOUNE

Frères et Soeurs de Casamance,

Dans ma Déclaration du 8 avril 1993, j'avais dit: "le sang a trop coulé en Casamance: celui des Combattants, certes, mais surtout, hélas ! celui des pauvres innocents: des hommes et des femmes, des enfants, du sang injustement versé."

Présentement, en ce jour du mois de juin de l'an de Grâce 1995, ce même sang continue à couler abondamment, ainsi que les larmes.

Pourtant, des efforts avaient été tentés pour y mettre fin. Ce qui nous a valu les Accords de Cessez-le-Feu signés les 31 mai 1991 à Bissau et le 8 juillet 1993 à Ziguinchor, entre le Gouvernement de la République du Sénégal d'une part et le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance d'autre part.

Je viens aujourd'hui, une fois de plus, inviter tous les belligérants, de part et d'autre, non pas à signer un troisième Cessez-le-Feu, mais à déposer, dès aujourd'hui et immédiatement toutes les armes, et mettre en pratique aussitôt les stipulations essentielles de ces deux Cessez-le-Feu, complets et définitifs.

A Bissau:

- Arrêt de toutes activités armées.
- Retrait de toutes les Forces Armées et d'Intervention dans leurs casernes (d'origine, précisons-le davantage)
- Libre circulation des Personnes et des Biens.

A Ziguinchor:

- Cessez-le Feu sur toute l'étendue du Territoire de la Casamance et partout ailleurs.
- Libre circulation des Personnes et des Biens.
- Libération de tous les Détenus Politiques Casamançais.
- Non renforcement des effectifs basés en Casamance.
- Le retour des Déguerpis et des Réfugiés dans leurs villages respectifs.
- "Dans le dialogue qui va s'engager, je demande que l'Eglise de Casamance, avec l'aide de la Guinée-Bissau, partie garante, assure la Médiation pour mettre en présence les Parties en cause."

Mais, encore une fois, et c'est par là que je terminerai:

La Paix en Casamance ne se bricole pas. Elle ne se bâtit pas sur les sables mouvants de l'irréalisme et de l'arbitraire.

Pas de Paix sans Justice.

Pas de Justice sans Vérité.

Pas de Vérité sans la connaissance et l'application correctes de la Loi de Dieu dans ses exigences fondamentales:

"Tu ne voleras pas.

Tu ne mentiras pas.

Tu ne tueras pas."

Dieu fasse qu'il n'y ait plus de Fossoyeurs de la Paix en Casamance pour la détruire pendant que d'autres la construisent.

Frères et Soeurs de la Casamance, que Dieu Tout-Puissant, Clément et Miséricordieux nous bénisse, nous protège et sauve la Casamance. Amen !

Ziguinchor, juin 1995

LE COURRIER DES LECTEURS

Par GENEVIEVE MENDY Suisse

Vous êtes nombreux à nous écrire. Nous vous en remercions très vivement. Nous nous excusons cependant de ne pas pouvoir diffuser toutes vos lettres. Patience ! D'autres J.P. suivront.

PLUS DE PEUR QUE DE MAL

(...) J'eus un profond frisson au début de l'opération brasier du Sénégal en Casamance, notre Grand Pays. En effet, durant la première semaine du mois d'avril, je n'ai pas fermé l'oeil; je méditais profondément cette situation, me souciant principalement des populations civiles qui vont être les victimes de cette barbarie impunie des forces militaires sénégalaises.

Où pour cette guerre de haine, de rancune en un mot guerre d'injustice encouragée et orchestrée par certains élus locaux et faux notables et chefs coutumiers, allait allonger la longue liste de pauvres innocents victimes de cette opération sauvage. Et heureusement que la Terre "Casamance" est jalouse de ses fils légitimes.

Ainsi, malgré tous les moyens humains et matériels déployés sur le terrain, la Casamance est restée égale à elle-même. Bien-sûr qu'une opération militaire laisse toujours des ruines et la faim et surtout qu'elle est menée par des hommes pauvres (séné-lais), mais quand même, il y a eu plus de peur que de mal. (...)

La Terre "Casamance" ne ment pas et on l'apprendra pas âgée à mentir...

A.C. Thiès

"JE SUIS UN INSOUMIS"

(...) Je suis entré dans la Résistance à 17 ans en avril 1983. Arrêté par les forces du mal, j'ai connu 4 jours de tortures à la brigade de gendarmerie Thionk: l'enfer sur Terre. J'ai connu 2 ans de détention à Reubeus. C'est là où j'ai pris conscience de ma personne, de mon histoire, de ma patrie la Casamance. Savez-vous quel est le produit de quatre siècles de résistance? C'est nous. La nouvelle génération de Casamançais. Je suis un insoumis et mes frères aussi. Nous savons que se battre, se surpasser, garantir et rassurer nos parents. Nous voulons transformer la Casamance en Terre libre et prospère. Terre de Paix et d'Action. Nous ne cherchons pas à s'échapper de la vie, mais à la transformer même si pour cela il est nécessaire de passer toute notre vie dans la

guerre contre les envahisseurs. C'est pour-quoi il n'y aura jamais trop d'insoumis en Casamance, fortifiant indispensable pour rompre les amarres. Nous sommes à l'aube de la libération de la chère Patrie.

Sankalan Bandé Atika IVème Bat

QUEL MODELE ECONOMIQUE ?

Cinq ans après la chute du mur de Berlin, quatre ans après la guerre du Golfe, trois ans après l'éclatement de l'Union Soviétique, au delà des terribles drames du Rwanda, de la Bosnie, de l'Algérie, de la Tchétchénie, du Libéria et de la Casamance, le fameux nouvel ordre économique international ne rime pas avec expansion et solidarité. Tout marche contre le triomphe du capitalisme: regain de l'inflation, remonté des taux d'intérêt à long terme, envolée de la dette publique des Etats, la stagnation de la croissance et des investissements, les marchés instables, la diminution de l'épargne, la corruption des hautes sphères des Etats, l'exclusion et le chômage. Cela incite donc prudence.

Après les analyses de Christian Chipenda sur l'Etat, le Parti, la Justice et les Relations Internationales, j'aimerais bien avoir l'avis de votre spécialiste sur la question du choix économique de la Casamance Indépendante.

Matar Sakho Tambacounda

TUEZ D'ABORD LA CASAMANCE ?

L'article de Konndiarama dans le n°10 de JP "Casamance: Complot immoral" a suscité un débat général dans notre quartier de Santhiaba où JP se dévore!

Il est vrai que les analystes du Président Diouf qui avaient deviné le scénario que le Sénégal devait suivre pour dompter la Casamance, en créant une opposition manoeuvrable au sein même du MFDC, de lui fournir des armes et des experts militaires, ne sont pas à la hauteur du problème casamançais. Il fallait obéir ailleurs. Donc faire appel au réseau Foccart qui mine encore le lobby énergétique français dont Elf Aquitaine. Pour exploiter le pétrole casamançais, ce lobby n'a pas hésité de pousser la France, le Sénégal et la Guinée-Bissau dans la guerre

afin d'écraser purement le MFDC porte drapeau de la résistance casamançaise. L'offensive couverte par "l'opération de ratisage" pour trouver "quatre Français disparus" a tourné comme on pouvait le prévoir à une défaite des forces internationales d'occupation.

Il semblerait donc que la peau de l'ours ait été vendue avant même sa mort.

Je crois plutôt intelligent de tuer la Casamance avant de se partager son pétrole ! Seulement cette fois c'est clair à Dakar, à Paris et à Bissau on voit les choses à l'envers. (...)

Joseph Cabral Ziguinchor

A BAS LES MASQUES !

Les masques sont tombés. Tout est là. Au delà des dérobades, des exécutions sommaires et extrajudiciaires, des arrestations massives, des déplacements forcés de populations entières, des rancœurs et des remords, des trahisons et des complots, il reste une Casamance qui prend conscience que la lumière pâlit, que le temps qui lui reste pour sa consécration est un problème de semaines et qu'il est vain, par respect même de ce qui fût perdu, d'appuyer sur les blessures.

C'est dans ce cheminement vers l'évidence du "non-dit": de la Souveraineté Nationale où la peine et l'affection, la souffrance et la joie se conjuguent que la Casamance entraîne ses fils. La voici totalement consciente des souffrances qu'elle fût endurer à ses fils. Voici donc la Casamance après ses passés coloniaux qui ne croit plus à l'utopie qui l'animait "du commun vouloir de vies communes". Elle a découvert par sa force de résister, dans le fantôme démasqué du Sénégal moribond, gourmand et menteur, un vrai tigre en papier.

Que dire de plus sinon de remercier notre journal JP qui est mon compagnon de combat.

J'embrasse mes soeurs combattantes Bintou Diallo et Geneviève MENDY.

Vive la Casamance Indépendante.

Anne Marie Coly Bignona

CULTURE JEUX ET SPORTS



Par IBOU CAMARA

La Culture Arme de lutte pour l'Indépendance

LE FAIT que le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance soit marqué depuis sa création en 1947 à Sédhiou par un grand élan de manifestations culturelles a fait admettre qu'il puise ses ressources de résistance dans la "renaissance de la culture casamançaise".

Cette culture à y voir de près, est l'élément mobilisateur des hommes, femmes et enfants contre l'oppression culturelle et la tentative de liquidation de ses données essentielles: langue, musique, danse, art, religion etc...

L'expérience coloniale portugaise, française et sénégalaise en Casamance a toujours exigé la solution progressive et erronée de "l'assimilation" qui vise à priori la dépréciation puis la mort de notre culture. L'échec de cette démarche est la preuve évidente de l'ignorance des colons dans l'appréciation des valeurs du patrimoine culturel casamançais. Plus éloquent, je citerai Abbé Diamacoune, qui déclarait dans une interview accordée à notre journal le mois de mars dernier: "Nous ne sommes pas passés par les mêmes Bois Sacrés..."

Même s'il est vrai que les côtes sud-ouest de la Casamance et certains zones restreintes de Ziguinchor (Escale, Boudody, Santhiaba, Boucotte et Aloar: il s'agit là d'une petite bourgeoisie composée de fonctionnaires sénégalais) restent sous influence de la culture coloniale sénégalaise, il n'en demeure pas moins que les 98 % des populations locales demeurent profondément attachés et libres du *Mu Kanamu* ou *Na Mania* (notre manière de vivre).

L'efficacité de la résistance culturelle des masses populaires casamançaises qui, soumise à la domination politique et à l'exploitation économique dans leurs propres terres, retrouvent dans leur culture le dernier rempart capable de préserver jalousement leur identité. On constatera que la structure des relations horizontales de notre société est le maillon principal de cette culture contrairement à la structure verticale que veut imposer le colon.

Trahie par une certaine catégorie sociale élevée dans la cour du colon sénégalais, humiliée et persécutée, notre culture survit grâce à la guerre de libération pour perpétuer sa flamme dans l'Histoire de la Casa di Mansa.

Plus de complexe, plus de faiblesse, nous avons une arme redoutable dans nos mains, l'arme pour l'Indépendance: l'arme de la Culture.

LIBEREZ NOS ENFANTS ET NOS FEMMES

LE JOURNAL DU PAYS

C/O OUSMANE TAMBA
AUF DER WACHT 8B
CH-4104 OBERWIL.

REDACTION:

EMILE TENDENG
GENEVIEVE MENDY
IBOU CAMARA
BINTOU DIALLO
MAOUDO BA

CORRESPONDANTS SPECIAUX:

ELANKOOR
FANBONDY
KONNDIARAMA
EBALASS
SEMBEFA
NO PINTHIA

PHOTO

MOF-PHOTO
IMPRIMERIE
FREE CASAMANCE PRESS

Prophylaxie du Paludisme

La Casamance située dans une zone d'endémie est soumise en période de pluies à une forte poussée de la maladie.

Le paludisme est une maladie très dangereuse, transmise par des moustiques piquant au crépuscule et pendant la nuit. La maladie se déclare au plus tôt une semaine après l'infection, se manifestant avec la fièvre et d'autres symptômes grippaux, comme des maux de tête et des douleurs des articulations.

La prophylaxie d'exposition: La protection contre les piqûres de moustiques est vivement recommandée pendant du crépuscule à l'aube par des vêtements à longues manches et pantalons longs; l'application des produits antimoustiques notamment à base de nos plantes; utilisation de serpentins fumigènes et pulvérisation d'insecticide; dormir dans une chambre équipée de moustiquaire, éventuellement vaporiser les habits.

La chimiosuppression: La protection du paludisme par une prise régulière de médicaments tous prescrits par un médecin.

Dans les zones où le paludisme est sensible à la chloroquine une prise journalière est recommandée. Le dosage: *Adulte=1cp nivaquine par jour, 35-45 kg=3/4cp nivaquine, 25-34 kg=1/2cp nivaquine et 2-24 kg=1,5 mg base/kg de poids corporel nivaquine.*

Dans les zones à haut risque de paludisme et de résistances répandues, la prise hebdomadaire du Lariam est recommandée. Le dosage: *Adulte=1cp lariam par semaine, 31-45 kg=3/4cp lariam, 20-30 kg=1/2cp lariam et 15-19 kg=1/4cp lariam.* En cas de symptômes de paludisme, lors d'une poussée soudaine de fièvre au-dessus de 38°C ou une grippe et si aucun médecin ne peut être consulté dans un délai de 12 heures, un médicament de secours: Chloroquine, Lariam ou Fansimef doit être pris. **Prévention:** Consommation régulière du quinquilba et désinfection des eaux polluées.